



Club affilié sous le n° 07910044

www.polplongee.fr

La Postillonne Omnisport de Longjumeau – Section Plongée Sous-Marine

Saison 2022-2023

Liste des personnes habilitées à utiliser les installations de gonflage de LPOL Plongée.

En application de l'arrêté du 15 mars 2000 de la FFESSM, conformément au manuel de formation technique de la commission technique nationale. Le président de LPOL plongée Laurent Rosambert habilite les seules personnes dont les noms suivent à utiliser les installations de gonflage des bouteilles de plongée.

Pour l'utilisation du compresseur et le gonflage des bouteilles de plongée :

M. Sébastien LOCHE
M. Pierre KIRGIS
M. Nicolas QUISSOLLE
M. Fabien MARIE
M. Bertrand LACHAISE
M. Xavier VOISIN
M. Lounis BENALLEGUE
M. Thierry BRUNEAU
M. Pascal DUPUIS
M. Yannick BIZERAY
Mme Marie-Josée GONZALEZ

Ces habilitations annuelles sont renouvelables à chaque début de saison. Elles peuvent être interrompues à tout moment sur décision du président.

Pour LPOL Plongée
Le président

Remarques:

- ❖ Les personnes qui souhaiteraient renouveler leur habilitation ou pouvoir gonfler Peuvent en faire la demande, dans les deux cas contacter soit le responsable matériel Soit le président.
- ❖ Pour pouvoir gonfler, il faut être licencié et assuré à la FFESSM.
- ❖ Pour garder son habilitation, il faut gonfler régulièrement et remplir le carnet de gonflage.